



OLEAGINEUX

N°4

du 19/09 au
25/09/2018

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGRIAL, AXEREAL, CA 18,
CA 28, CA 36, CA 37, CA 41,
CA 45, CAPROGA,
CENTREXPE, CETA
CHAMPAGNE
BERRICHONNE, COC, ETS
BODIN, FDGEDA DU CHER,
FREDON CENTRE,
LEPLATRE SAS, PIONEER
SELECTION, SOUFFLET
AGRICULTURE, UCATA,

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du
Loiret. SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Jean-Pierre LEVEILLARD,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture avec l'appui
financier de l'ONEMA, par
les crédits issus de la
redevance pour pollution
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto 2018.

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 100 parcelles.

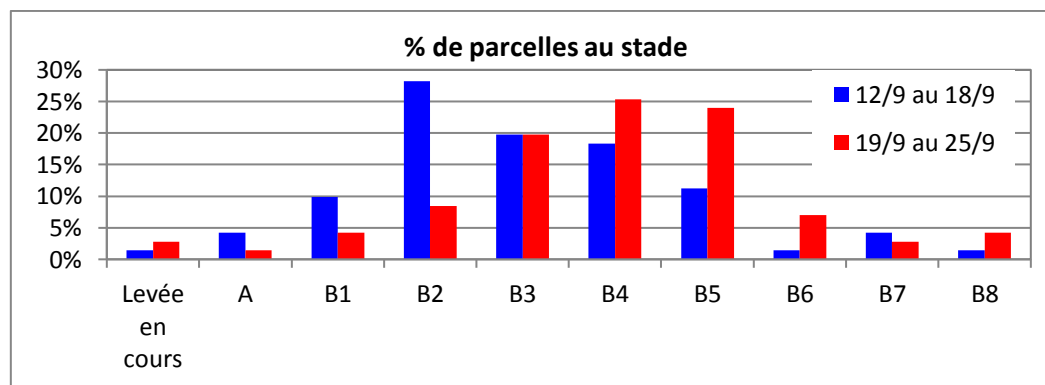
Les observations sont disponibles pour 83 parcelles mais seulement 71 parcelles sont levées ou en cours de levée.

La pression petite altise semble diminuer à l'échelle régionale, mais suite aux baisses des températures du weekend, les altises d'hiver commencent à être capturées. La remontée des températures dans les prochains jours devrait accélérer le phénomène.

STADE DES COLZAS

A l'échelle du réseau, il existe toujours 12 parcelles qui n'ont pas encore levé, réparties sur l'ensemble de la région, ce qui illustre bien le déficit en eau sur certains secteurs de la région n'ayant pas permis la levée de certaines parcelles.

Si plus de 60 % des parcelles ont atteint voire dépassé le stade 4 feuilles, ce qui devrait les mettre à l'abri des dégâts de grosses altises qui arrivent, ce n'est pas le cas des autres. La surveillance va donc être de rigueur.



Contexte d'observations

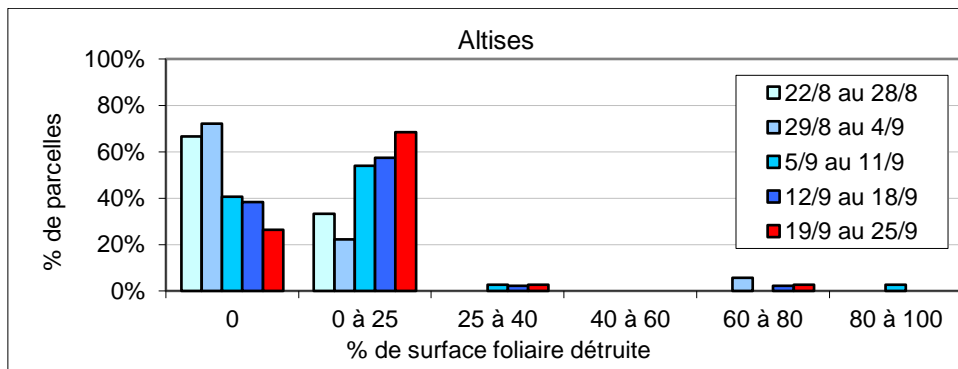
Les petites altises et les grosses altises sont à présent signalées conjointement dans les parcelles du réseau. Si le nombre des petites altises est en diminution, l'arrivée des grosses altises semble se confirmer.

Les dégâts sur feuilles sont difficilement différenciables entre les deux ravageurs.

A ce jour, très peu de parcelles dépasse le seuil indicatif de risque de 25% de surface foliaire détruite.

Plus de 60 % des parcelles ont atteint un stade leur permettant de supporter la prise alimentaire du ravageur sans mettre en péril la culture.

Dans les prochains jours, la vigilance va être de rigueur pour toutes les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles surtout si le vol de grosses altises s'intensifie.



Si aucun cas de résistance des petites altises aux pyréthriinoïdes a été identifié à ce jour en France, ce n'est pas le cas pour la grosse altise. Le développement par l'altise d'hiver (adultes et larves) de résistance aux pyréthriinoïdes est une réalité depuis quelques années en région Centre-Val de Loire (cf. Pour aller plus loin).

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles. **Il faudra tout de même surveiller attentivement les parcelles qui souffrent du sec avec un impact sur la croissance et l'évolution des stades.**

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Pour aller plus loin

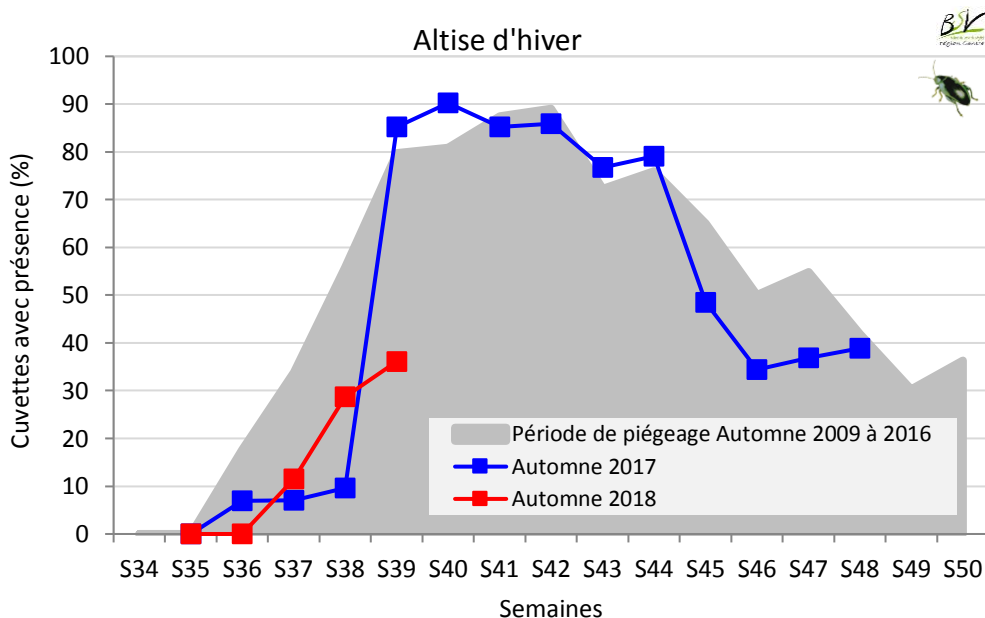
[Attention aux résistances](#)

Contexte d'observations

Les observations en cuvette confirment la présence des grosses altises dans la plaine. Pour l'instant, le vol reste modeste par rapport à l'année dernière. Mais le stimulus thermique en cours, baisse des températures en dessous de 20°C puis nouvelle hausse des valeurs, devrait favoriser le vol dans les prochains jours.

Attention, la gestion du risque n'est pas la même que pour la petite altise à cause de la résistance des grosses altises aux pyréthriinoïdes.

De nombreuses parcelles (60 % du réseau) ne sont plus dans la période de risque – stade supérieur à 4 feuilles.



TENTHREDE DE LA RAVE

Contexte d'observations

Peu d'évolution de dégâts par rapport à la semaine dernière. **Une visite régulière des parcelles à moins de 6 feuilles est recommandée pour faire face à la rapidité des dégâts.** En effet, la larve mange 2 fois son poids par jour et son poids double en 1,1 à 1,5 jours à 20 °C !

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil indicatif de risque

→ présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼ de la surface végétative.

Contexte d'observations

Comme pour les tenthrèdes, la situation est stable par rapport à la semaine dernière. Seulement deux parcelles dépassent le seuil indicatif de risque dans le Cher et le Loiret, dont une à plus de 6 feuilles.

Le contexte est particulier cette campagne vis-à-vis de ce ravageur, car sa résistance aux produits de la famille des pyréthrinoïdes et au pyrimicarbe et l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque.

Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons ou tant que le pourcentage de plantes ne dépasse pas 20 %. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUUV) transmise par les pucerons.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>